

**Maison
Médicale de
Libin**

La gazette santé

Novembre 2019

N°10

Sommaire :

- Vaccination
- Agricul
- Encéphal
- Coin lecture
- Groupe santé com-
munautaire
- Recette santé
- Les infos pratiques
- Le certificat médical

Chers patients, cher lecteurs,

Dans ce numéro, nous aborderons, comme thème principal, la **vaccination**.

Pour introduire ce sujet, nous aborderons d'abord des questions générales que beaucoup se posent suivi ensuite d'un article sur la vaccination contre le HPV.



Editeur responsable : Maison Médicale de Libin asbl

La vaccination en questions

Comment fonctionne la vaccination ?

Lorsque nous rencontrons un microbe et tombons malades, notre corps se défend en fabricant des anticorps destinés à tuer ce microbe. La vaccination fonctionne de la même manière en évitant les dangers liés à la maladie puisque le vaccin apprend à notre corps à fabriquer des anticorps sans rencontrer le microbe.

Si ensuite nous rencontrons le vrai microbe, notre système immunitaire le reconnaîtra et pourra produire les anticorps avant que le microbe ne nous rende malade. En Belgique, seul le vaccin contre la poliomyélite est obligatoire et une attestation de vaccination doit être transmise à la commune.

Plusieurs autres vaccinations sont exigées pour les enfants qui fréquentent les lieux d'accueil agréés par l'ONE.

Pourquoi se faire vacciner ?

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) 2 à 3 millions de vie sont sauvées chaque année grâce à la vaccination.

La vaccination protège la personne qui se fait vacciner mais également son entourage et particulièrement les personnes fragiles comme les nourrissons ou les personnes âgées.

La vaccination a permis de supprimer totalement certaines maladies comme la variole.

Que penser de l'aluminium ?

On entend beaucoup de choses négatives au sujet de l'aluminium dans les médias, sur internet...

L'aluminium est utilisé pour renforcer l'action du vaccin, il est utilisé depuis plus de 80 ans dans les vaccins et est donc bien connu. Les quantités utilisées sont minimes et non dangereuses.

Le lait maternel et les laits en poudre en contiennent également.

Mon enfant est malade, peut-il être vacciné ?

Il est sans danger de vacciner un enfant enrhumé ou présentant de la diarrhée par exemple.

Un enfant qui aurait présenté une rougeur ou un peu de fièvre lors d'une vaccination précédente peut également être vacciné de même qu'un enfant allergique aux œufs ou à toute autre substance non contenue dans le vaccin.

Par contre, postposer un vaccin peut représenter un réel danger pour les tout petits par exemple dans le cas de la coqueluche.

Vaccination contre le HPV : Pour qui? **Pourquoi?**

L'HPV ou Papillomavirus humain est un virus extrêmement répandu, transmis principalement par voie sexuelle et qui infecte la peau et les muqueuses. On considère qu'environ 80% de la population sexuellement active y sera un jour confronté, en particulier les jeunes entre 15 et 24 ans. Il existe plus de 100 types d'HPV mais une douzaine d'entre eux sont considérés comme étant « à haut risque » et donc capables d'entraîner des lésions cancéreuses. Ce sont principalement ces souches qui sont visées par le vaccin.

La grande majorité des infections par le HPV passent complètement inaperçues et finissent par disparaître spontanément au bout de quelques mois. Mais si un HPV à haut risque persiste plus longtemps, il peut être à l'origine de lésions précancéreuses qui peuvent à leur tour se transformer en cancer au bout de plusieurs années si elles ne guérissent pas naturellement.

Si ce virus est surtout connu pour son lien avec le cancer du col de l'utérus chez la femme, il est néanmoins capable de provoquer d'autres complications et ce, chez les deux sexes. Certains cancers de la vulve, du vagin, de l'anus, du pénis et de la gorge peuvent en effet être causés par une infection à HPV, tout comme les verrues génitales, appelées condylomes, qui se développent aussi bien chez l'homme que chez la femme.

Quid alors de la vaccination des garçons ?

Au-delà de la protection individuelle contre les possibles lésions citées ci-avant, vacciner les garçons contre le HPV offre également d'autres avantages. En effet, plus le nombre de personnes vaccinées est important moins le virus circule. Cela permettra donc de renforcer l'immunité de groupe afin de parvenir à diminuer encore davantage voire faire disparaître les complications liées au Papillomavirus. Rappelons également qu'il n'existe actuellement pas de méthode de dépistage fiable des cancers liés à l'HPV chez l'homme qui représenterait une forme de protection supplémentaire comme c'est le cas pour le frottis de col chez la femme. Enfin, vacciner aussi bien les filles que les garçons permet d'apporter une protection équitable quelle que soit l'orientation sexuelle et d'éviter la stigmatisation : les garçons ayant des rapports sexuels avec des filles vaccinées se voyaient offrir une protection indirecte dont ne pouvaient bénéficier les garçons ayant des rapports avec d'autres garçons.

Au regard de ces découvertes, la vaccination contre le Papillomavirus, initialement recommandée uniquement chez les filles, est depuis 2017 également conseillée chez les garçons. À l'heure actuelle, le Conseil Supérieur de la Santé recommande donc la vaccination chez tous les adolescents entre 9 et 14 ans inclus avec un schéma en 2 doses et la vaccination de rattrapage chez les jeunes adultes de 15 à 26 ans qui n'auraient pas été vaccinés auparavant, suivant un schéma en 3 doses.

En dépit de ce changement, le vaccin n'était pourtant jusqu'alors, remboursé que chez les filles. Mais depuis le 1 septembre 2019, les choses commencent à changer. Le programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles offre désormais la possibilité d'avoir accès gratuitement au vaccin contre le HPV pour tous les élèves (filles et garçons) de 2^e secondaire de l'enseignement général ou âgés de 13 à 14 ans dans l'enseignement spécial. En dehors de cette tranche d'âge, les filles âgées de 12 à 18 ans ont également la possibilité de se faire vacciner par leur médecin traitant en bénéficiant d'un remboursement partiel qui permet de ne payer qu'une douzaine d'euros par dose. À l'heure où l'on écrit cet article, il n'en n'est pas encore de même pour le sexe masculin qui doit alors déboursier un peu moins de 135 euros par dose en dehors du cadre de la vaccination scolaire. L'évolution vers un remboursement similaire est prévue pour les semaines à venir.

La grippe est une maladie qui n'est pas à sous-estimer. Elle peut avoir de graves conséquences comme les infections respiratoires sévères (pneumonie, bronchopneumonie, complications cardiaques, voire même le décès) chez les personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes souffrant de maladies chroniques telles que le diabète, la bronchite chronique, maladies cardiaques, femmes enceintes, nourrissons, personnes qui vivent en communauté). La vaccination est donc fortement recommandée chaque année chez les plus de 65 ans. Le vaccin permet d'éviter la pathologie ou au moins de réduire le risque de complication grave.

Idéalement celui-ci doit être réalisé en octobre ou novembre.

Le pneumocoque est responsable d'infections comme la méningite, la pneumonie ou même une septicémie. En raison de la gravité de ces pathologies, la vaccination contre le pneumocoque est recommandée grosso modo chez les mêmes personnes que pour le vaccin antigrippe. Les 2 vaccins peuvent être administrés le même jour.

Le vaccin antipneumococcique doit s'administrer seulement tous les 5 ans. Il n'est pas remboursé (environ 72 Euros).

La rougeole refait son nid en Europe.

En Belgique, 397 cas recensés sur les 9 premiers mois de l'année, contre 117 en 2018.

Le taux de vaccination est trop faible en Belgique. Un taux de 95% doit être atteint, et en Wallonie, nous ne sommes qu'à 70%.

La rougeole est une maladie grave qui peut être mortelle.

L'OMS appelle tous les pays à prendre des mesures appropriées. La santé de tous dépend de la vaccination.

Il est possible de vous faire vacciner à la maison médicale sur rendez-vous :

- **Soit par les infirmières**; vous devez demander une ordonnance à votre médecin pour aller chercher votre vaccin à la pharmacie. Le jour du rendez-vous n'oubliez pas 2 vignettes de mutuelle et votre carte d'identité. Le soin est gratuit.
- **Soit par votre médecin traitant**

Pour plus d'informations au sujet de la vaccination, consultez le site web :

vaccination-info.be

Agricall

Chers amis agriculteurs,

Une bonne nouvelle pour votre secteur professionnel :

AGRICALL Wallonie ASBL

Tél : 0800/85018 (tous les jours ouvrables de 10 à 19h)

www.agricall.be

Vous propose une écoute et un accompagnement face aux difficultés rencontrées dans votre exploitation agricole que ce soit en terme de santé physique, mentale ou financière. Vous pouvez demander un flyer à nos accueillantes. Ce service est gratuit et respecte la confidentialité.

La maison médicale de Libin se propose en 2020 de se pencher sur la santé des agriculteurs à travers diverses thématiques.

Nous vous annonçons d'ores et déjà un ciné débat au printemps autour du film

« Au nom de la terre » dès qu'il sortira en DVD.

Il s'agit d'un film dramatique d' Edouard Bergeon qui raconte l'histoire de son grand-père agriculteur.



Témoignage tiré d'un recueil (pour les personnes intéressées vous pouvez commander le recueil complet auprès d'Agricall)

Trouver mon équilibre familial et professionnel

Mes parents étaient agriculteurs mais j'ai commencé en 1983 mon activité indépendamment d'eux car leur exploitation était trop petite.

J'ai à l'époque emprunté. D'abord pour l'achat d'un tracteur, d'un épandeur, de vaches et, deux ans plus tard, à nouveau, pour la construction d'une étable. Ensuite mon épouse qui était fille d'agriculteurs et moi avons construit une maison et un hangar. On a trois enfants.

Au début j'ai travaillé avec mon père, sur les deux exploitations, même si elles étaient distinctes. Faute de moyens, j'utilisais une partie de son matériel pour travailler sur ma ferme. Il y a eu des conflits de générations car on avait un peu chacun nos idées. C'était pas évident. On travaillait ensemble tout en travaillant chacun de son côté.

En 1996 quand mes parents ont arrêté leur activité, j'ai repris leur exploitation. Des vaches laitières se sont ajoutées au troupeau viandeux que je possédais déjà. A cause de l'augmentation du cheptel, il n'y avait plus assez de place. On a dû construire une étable avec salle de traite, citerne à lisier, caillebotis,

L'augmentation du cheptel a entraîné beaucoup de travail et beaucoup de stress. Trop de travail, un peu de dépression, ras-le-bol. J'en ai eu marre de tout, je ne supportais plus rien. Même mon épouse en avait marre de moi. A la longue d'en avoir marre, j'ai essayé de me suicider. Je ne pouvais plus continuer à vivre comme ça. Avant, j'ai sonné à ma fille. Elle m'a dit qu'il ne fallait pas faire de bêtise, qu'elle allait m'aider. Le lendemain, elle m'a recontacté et m'a conseillé d'appeler Agricall.

Je me suis décidé à leur téléphoner. Cela n'a pas été une démarche facile. Je me demandais comment parler de mon problème. Avec mon accord, Agricall a d'abord fait appel à une psychologue qui s'est rendue chez nous. On a discuté longtemps de tous les problèmes. Quand elle est partie, je me suis senti libéré d'une partie d'un grand poids. D'autres personnes d'Agricall sont ensuite venues pour étudier l'exploitation. Après plusieurs entrevues, ils ont proposé plusieurs solutions. Avec mon épouse, on a réfléchi : arrêter la traite ? Difficile car c'était notre rentrée d'argent. On a alors décidé de diminuer le nombre de vaches laitières pour gagner du temps puisque c'était le temps de traite qui nous prenait le plus de temps et de travail. On a donc vendu des vaches laitières et d'autres jeunes bêtes. Un total de 40 bêtes et grâce à ça, ça allait déjà mieux. Il y avait moins de travail et moins de stress. Puis on a fait des économies en nourriture, en paille, en frais de vétérinaires, en engrais. Et on a eu aussi un peu plus de temps pour nous. Ce n'était pas facile de décider mais la décision qu'on a prise était la meilleure solution pour nous.

Maintenant on avance en âge. Sur les trois enfants j'ai un fils de 22 ans qui aimerait reprendre. Pas tout de suite : on n'est pas encore pensionnés et, pour le moment, il travaille à l'extérieur. Mais, quand il est disponible, il donne un coup de main à la ferme. Il n'y a pas de tâches définies pour lui ; il fait un peu de tout en fonction de ce que je demande. Mon fils a aussi ses idées et il souhaiterait déjà bien diriger un peu, les imposer. Ce n'est pas toujours facile car nous on a l'expérience. En agriculture, c'est jamais fini ... Il y a toujours une vache malade, une autre qui va vèler ...

Salarié, et agriculteur, ce n'est pas la même réalité. En agriculture, ce sont de longues journées. Moi je ne pars jamais en vacances. Mais mon fils ne voit pas ça de la même façon. Il me dit qu'il pourra gérer la ferme et, en même temps, avoir du temps libre. Cela me préoccupe aussi par rapport aux investissements car c'est risqué à l'heure actuelle pour un jeune agriculteur.

Comme je suis passé par des moments difficiles, ce que je fais maintenant, c'est conseiller à ceux qui ont un problème, de faire la même chose que moi: demander de l'aide et parler de son problème pour essayer de trouver des solutions car des solutions il y en a un peu partout dans toutes les fermes.

Maurice (prénom d'emprunt), 58 ans - agriculteur dans la province du Luxembourg

Encéfal

Les ateliers d'entretien cérébral Encéfal proposent une méthode globale ludique et scientifique pour préserver la jeunesse de votre cerveau.

Ils améliorent votre mémoire, soutiennent toutes les fonctions cognitives (flexibilité mentale, mémoire). Vous aurez l'occasion de vous familiariser avec toutes sortes de jeux dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Concrètement il s'agit de 10 ateliers d'1h30, avec un maximum de 12 personnes participantes.

Tarif : 12 euros par personne/séance.

Une présentation des ateliers aura lieu au Quartier latin le 3/12/19 à 20h.

Ces ateliers seront programmés début 2020.

L'inscription se fait au CPAS à partir de 2020.

Le coin lecture

Voici deux nouveaux romans à lire absolument :

Le bal des folles de Victoria Mas aux éditions Albin Michel

Ce premier roman analyse la condition féminine au 19^{ème} siècle à travers le parcours de trois femmes internées à la Pitié Salpêtrière à Paris sous la direction du Dr Charcot, neurologue.

Sélectionné pour le prix Renaudot et le prix du Premier Roman



Vaincre à Rome de Sylvain Coher aux éditions Actes Sud
« Lire comme on court est le pari de ce livre » dit Sylvain Coher.

Ce roman raconte l'histoire d'un homme et d'un peuple à travers une petite voix qui accompagne les 42,195 km mythiques dans la tête de Bikila.

Extrait :

« Un jour peut-être on installera une plaque commémorative sur laquelle les touristes pourront lire : Abebe Bikila, marathonien d'Éthiopie, vainqueur du marathon de XVII Olympiades pour dire au monde la fierté et le courage de son peuple dans les rues de Rome.



Le groupe santé communautaire

Le groupe santé communautaire de la maison médicale de Libin s'attelle depuis deux ans à soutenir les écoles de la commune de Libin dans leurs efforts pour améliorer la santé des enfants. Cela représente environ 500 enfants inscrits sur 5 sites.

Deux fois par an depuis deux ans, nous rencontrons les directeurs d'école et les instituteurs; c'est l'occasion d'un partage d'expériences passionnant et d'entendre leurs efforts incessants en vue d'améliorer l'alimentation de leurs élèves au sein de l'école :

- Gourdes d'eau, points d'eau
- Collations partagées de fruits et légumes frais et laitages
- Soupe fraîche, boîtes à tartines saines, petits déjeuners sains, etc,...

Les réalisations ne manquent pas et sont pleines de bon sens mais nécessitent une vigilance de tous les instants et une éducation permanente renouvelée au gré des années...

A leur demande, la maison médicale apporte son expertise et son soutien.

En 2018 notre diététicienne Emmanuelle Coulon et notre nutritionniste France Gueibe ont retravaillé un carnet d'alimentation pour l'enfant créé par une stagiaire infirmière sociale. Les instituteurs l'ont utilisé et distribué selon les besoins.

En 2019 un questionnaire remis aux parents par les instituteurs a permis de cerner son utilité et les besoins : la diversification alimentaire et l'éducation au plaisir gustatif ont été primés.

Pour 2020, nous allons créer un atelier « sucre » à usage des instituteurs avec le soutien de la maison médicale.

Il s'agit d'un projet inscrit dans le long terme autour de la santé des enfants qui inclut tous les partenaires en premier l'enfant lui-même appelé à devenir son propre acteur de santé, les parents-éducateurs confrontés aux attraits de la société de consommation, les instituteurs-éducateurs soutenus par leur directeur autour d'un vrai projet de société pour leur école, la maison médicale consciente et active pour soutenir tout un chacun... Quel programme !

En 2019, les Libinois bougent avec la Maison Médicale

Depuis six ans déjà, la maison médicale fait marcher et courir ses patients à travers les programmes de « Je marche pour ma santé » et « Je cours pour ma forme ».

Chaque saison, on voit de nouvelles têtes et de nouveaux pieds se joindre à nous.

Depuis deux ans, les « ateliers équilibre » animés par Marlène et Barbara mobilisent nos aînés.

Si toutes ces activités contribuent au maintien d'une bonne santé physique, c'est aussi une occasion de tisser des liens et d'améliorer notre bien être psychologique.

Ces activités nous ont fait découvrir et acquérir une joélette que vous pouvez contempler dans notre salle d'attente ou sur les chemins de Libin lors des marches organisées dans la commune.



Flash sur la saison 2019 JCPMF et JMPMS



Quelques témoignages :

« Je marche pour ma santé »

Voilà déjà six ans que le projet 'je marche' prenait naissance au sein de la MML. Depuis, que de chemins parcourus !

Tous les mardis d'avril à septembre, nous nous donnons RDV à 19h30. Qu'il vente, qu'il pleuve, par monts et par vaux, nous nous retrouvons dans une ambiance des plus sympathiques pour notre bien-être physique et moral.

Le groupe se retrouve scindé en deux pour encourager tout un chacun à poursuivre selon ses capacités physiques. Un groupe de marche lente permet aux personnes de progresser et d'admirer la nature pendant environ quatre kilomètres. L'autre groupe avance et sillonne la campagne d'une démarche plus rapide pendant environ huit kilomètres.

Cette année encore, quel plaisir de (re)découvrir les randonnées balisées ou improvisées dans nos différents villages (Libin, Smuid, Transinne, Redu, Lesse, Maissin, Anloy, Ochamps).

La monotonie n'a pas sa place dans notre activité et je vous laisse découvrir les témoignages recueillis à l'issue de cette saison 2019. Un repas de clôture agrémenté joyeusement notre dernière participation.

On vous donne déjà RDV pour avril 2020 !

En attendant, prenez soin de vous...

Catherine et Colette

Excellente initiative pour nous les marcheurs entraide, solidarité, et bonne humeur...le groupe est heureux de se retrouver chaque mardi soir pour partager de nouvelles découvertes de notre belle commune

Merci à Colette et à son mari pour leurs connaissances et leur partage

Fabrice

Marcher le mardi soir est un moment de détente, de joie, de partage, d'échange. Une infirmière et son mari toujours très motivés pour nous aiguiller.

Wendy

Tous les mardis en soirée, en tant que marcheur, je passe un agréable moment dans la nature. Une grande bouffée d'oxygène pour garder la forme.

Marianne

Le rendez-vous du mardi soir, c'est un jalon dans la semaine, une démarche individuelle mais qui trouve tout son sens dans la dimension collective, l'occasion de prendre un bol d'air, de faire de l'exercice chacun à son rythme, de partager du temps et des mots avec ceux et celles qui sont déjà connus, de nouer des liens avec ceux et celles qui rejoignent le groupe, de faire un peu de silence en soi parfois, de profiter de la nature et de ses changements, de découvrir des parcours nouveaux et des paysages voisins mais méconnus. C'est donc un cocktail varié, plein de saveurs diverses, pétillant à souhait et qui ne demande qu'à se laisser savourer. Je renouvelle déjà l'abonnement pour 2020!

Chantal

La maison médicale de Libin m'apporte non seulement un bien être physique avec des marches très adaptées à toute personne ayant besoin de faire de l'exercice une fois semaine, quelque soit leur condition.

Des marches beaucoup plus lentes pour les personnes n'ayant pas l'habitude de marcher, dans des chemins faciles d'accès et surtout bien entourées par des compagnons de marche très sympathiques.

Des marches un peu plus sportives de quelques kilomètres de plus, également dans des endroits forestiers merveilleux et une ambiance chaleureuse.

C'est un rendez-vous hebdomadaire que j'attends avec grande impatience, parce que non seulement il nous apporte de l'exercice physique mais surtout un rendez-vous très convivial qui nous donne le bonheur de nous échapper parfois des inconvénients du quotidien, un rendez-vous profondément amical, que nous soignons par la même occasion notre état d'esprit pour le plus grand bonheur de tous.

Les marches sont merveilleusement bien encadrées par des responsables qui nous apportent toute leur attention.

Et ce plaisir immense de nous retrouver tous ensemble en fin de saison pour partager un souper dans la joie et la bonne humeur en attendant tellement impatiemment le mois d'avril prochain...

Je ne peux que remercier profondément la maison médicale ainsi que nos guides pour tout le bien de cette magnifique organisation.

Je ne peux qu'inviter toute personne à venir nous emboîter le pas l'année prochaine, elles seront joyeusement les bienvenues.

Pat.

Ciel notre mardi.

Ciel notre mardi, il est parti, il hiberne. Fini les petits pas, les grands pas, les pas lents des tortues, les pas rapides des lièvres, les papotes, les éclats de rire, les lectures de cartes, les GPS salvateurs..... Tout le monde arrive à bon port à son rythme.

Merci à notre infirmière bienveillante et à son garde écosavant pour tous ces bons moments.

Encore environ 180 fois dormir et nous repartirons ensemble sur les chemins de nos campagnes pour des balades de 4-5 kms ou 7-8 kms selon la forme du moment.

Venez nous rejoindre les mardis à 19h30 devant la Maison Médicale à partir d'avril 2020, vous ne le regretterez pas, ambiance assurée.

Et la saison se termine par un merveilleux repas (il faut bien récupérer les calories perdues).

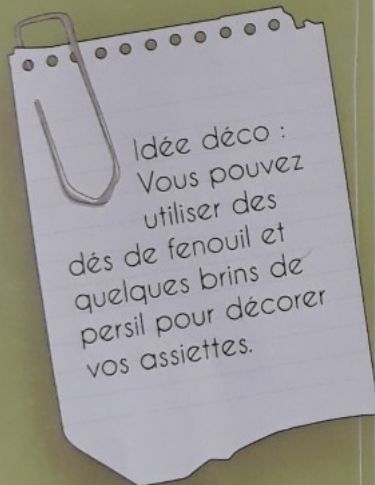
Marie-Pierre, Nicole, Janine, Josée et Yolande.



Ingrédients

4 personnes

- 700 g de fenouil
- 100 g de pommes de terre
- 2 c à s de crème allégée
- 2 oignons
- 1 c à s d'huile d'olive
- Quelques brins de persil
- Sel
- Poivre



Préparation

Nettoyer et éplucher les fenouils, les oignons et les pommes de terre puis couper le tout en fines tranches.

Dans une casserole, mettre l'huile à feu doux pour y faire dorer les tranches d'oignons et de fenouil pendant 5 minutes.

Verser 1 l d'eau bouillante sur le mélange et ajouter les pommes de terre.

Saler et poivrer puis couvrir la casserole et laisser cuire 30 minutes à feu doux.

Mixer le potage et ajuster l'assaisonnement si nécessaire.

Ajouter la crème fraîche juste avant de servir.

POTAGE
AU
FENOUIL

Les infos pratiques

- Consultez notre **page facebook** « Maison Médicale de Libin asbl » où nous postons régulièrement nos actualités.
- Consultez notre **site internet** « www.maisonmedicaledelibin.be », vous y trouverez beaucoup d'informations utiles.

- A chaque visite, n'oubliez pas de vous munir de votre **carte d'identité** ainsi que d'une **vi-gnette**.



- **Arrivées** à la maison médicale :

Anaëlle Javay : nouvelle assistante du Dr Baufays, ayant travaillé à Libramont l'an dernier. Temps plein à la MML

Fabian Prévot : nouveau gestionnaire de la MML

Dorothee Volvert : nouvelle accueillante à la MML

- Le secrétariat est **fermé de 12h à 13h**.
- Prochaines **collectes de sang** : le mercredi 18/12/19 et le jeudi 19/12/19 à la Salle Notre Maison de Libin



Le certificat médical d'aptitude ou d'inaptitude : ne le banalisons pas

De quoi s'agit-il ?

Lorsque le médecin rédige un certificat, il atteste qu'après avoir examiné le patient, celui-ci est apte ou inapte à la pratique de l'activité décrite pour raison médicale pour une durée limitée. Cette attestation est datée et signée et a valeur légale.

A quoi sert-il ?

Ce certificat peut couvrir nombre de situations différentes protégeant la personne dans le système contractuel existant, lui assurant l'accès aux couvertures auxquelles il a droit.

Il sert à couvrir :

- Un travailleur incapable d'honorer son contrat de travail vis-à-vis de l'employeur et de la mutuelle
- Un élève en obligation scolaire vis-à-vis de son école
- Un voyageur vis-à-vis de son tour opérateur
- Un sportif vis-à-vis de son club sportif...

Conséquences légales

Le médecin est responsable devant la loi de ce qu'il certifie et peut être poursuivi pour faux et usage de faux s'il n'a pas ;

- 1) Examiné le patient
- 2) Évalué l'état réel de maladie du patient
- 3) Évalué son aptitude ou inaptitude à la fonction décrite
- 4) Précisé la durée de validité



Conclusion :

La présence du patient et son examen médical est le préalable à tout certificat.

Tout certificat nécessite une consultation en bonne et due forme chez le médecin.



L'équipe de notre Maison Médicale

Médecins généralistes :

Dr Geneviève Baufays, Dr Laure Debucquois, Dr Jean Delvaux, Dr France Gueibe,
Dr Arlette Germy, Dr Gaby Pirson, Dr Juliette De Smedt (assistante), Dr Anaëlle Javay (assistante)

Nutritionniste :

Dr France Gueibe

Acupuncture et Mésothérapie :

Dr Gaston Guiot

Accueillantes :

Marie-Paule Ansiaux, Florine Chavériat, Bernadette Henrotte , Marie-France Peeters et
Dorothee Volvert

Gestionnaire :

Aurélie Lecomte

Fabian Prévot

Kinésithérapeutes :

A la Maison Médicale : Malorie Baijot, Ophélie Boclinville, Françoise Louis et
Guillaume Martinet

Externe : Marlène Poncelet et Christophe Deboni (absent jusqu'au 31/12/19)

Ergothérapeute :

Barbara Maes

Logopèdes :

Véronique Philippot et Anne-Frédérique Stoffen

Diététiciennes :

Emmanuelle Coulon et Augustine Gillet

Psychothérapeute :

Catherine Lamand

Psychologue :

Aline Haterte

Pédicure médicale:

Isabelle Rousseaux

Infirmières indépendantes :

Annie Cavelier, Emilie Castagne, Carol Dero et Stéphanie Thiry

Infirmières ASD :

Catherine Duchêne et Colette Vincent

Bénévoles :

Marie– Paule Maury et Marie-Christine Piquard